

FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 98-640 DU 30 DECEMBRE 1998

portant approbation du bilan et des
comptes annexes de l'Office béninois
de sécurité sociale (OBSS) pour l'exercice
clos au 31 décembre 1997.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social , culturel et scientifique ;
- Vu** l'ordonnance n° 73-3 du 17 janvier 1973 portant création de l'Office béninois de sécurité sociale ;
- Vu** la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu** le décret n° 98-280 du 12 juillet 1998 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le décret n° 96-608 du 27 décembre 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du ministère de la Fonction publique, du travail et de la réforme administrative ;
- Vu** le décret n°97-166 du 07 avril 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du ministère du Plan, de la restructuration économique et de la promotion de l'emploi ;

.../...

Sur rapport conjoint du ministre de la Fonction publique, du travail et de la réforme administrative et du ministre du Plan, et de la restructuration économique et de la promotion de l'emploi ;

Le conseil des ministres entendu en sa séance du 02 décembre 1998 ;

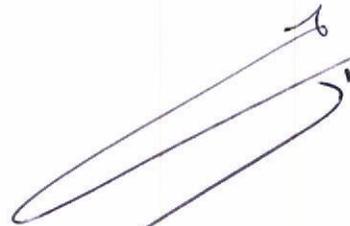
D E C R E T E :

Article 1er. - Sont approuvés le bilan et les comptes annexes de l'Office béninois de sécurité sociale (OBSS) pour l'exercice clos au 31 décembre 1997 tels qu'ils figurent en annexe à ce décret.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 30 décembre 1998

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



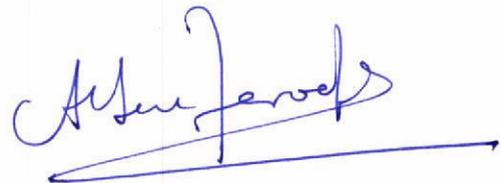
Mathieu KEREKOU

le ministre des Finances,



Abdoulaye BIO-TCHANE

le ministre du Plan, de la
restructuration économique
et de la promotion de l'emploi



Albert TEVOEDJRE

.../...

le ministre de la Fonction publique,
du travail et de la réforme
administrative,



Ousmane BATOKO.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MF 4 MPREPE 4
MFPTRA 4 AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGDDI-
DGID 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-
ENA-FASJEP 3 JO 1.